



DECRET D/2025/ **0173** /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE L'OBSERVATOIRE
NATIONAL**

**AUTONOME DE SUPERVISION DU REFERENDUM
CONSTITUTIONNEL**

(ONASUR)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** la Loi L/2025/012/CNT du 25 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du Référendum Constitutionnel en République de Guinée ;
- Vu** le Décret D/2024/044/PRG/CNRD/SGG du 27 février 2024 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2024/051/PRG/CNRD/SGG du 05 mars 2024 portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2025/0086/PRG/CNRD/SGG du 14 juin 2025 modifiant le Décret D/2021/0261/PRG/CNRD/SGG du 30 décembre 2021 portant missions et organisation du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG du 14 juin 2025 portant attributions et organisation de la Direction Générale des Elections ;
- Vu** le Décret D/2025/101/PRG/CNRD/SGG du 30 juin 2025 modifiant et complétant la Structure du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2025/139/PRG/CNRD/SGG du 29 juillet 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnalités, dont les prénoms et noms suivent, sont nommés membres de l'Observatoire National Autonome de Supervision du Référendum Constitutionnel (ONASUR) :

1. **Président :** Docteur **Sékou Koureissy CONDE**, Ancien Ministre ;

Membres :

2. Madame **Mariama DIALLO SY**, Ancienne Ministre, Présidente du Réseau des Femmes Africaines Leaders de Guinée (AWLN) ;
3. Docteur **Michel Jeannette TOLNO**, Enseignant-Chercheur à l'Université Général Lansana CONTE de Sonfonia ;
4. Monsieur **Mamadou Sanoussy BAH**, Conseiller du Président du Conseil National de la Transition chargé des Affaires Religieuses ;
5. Madame **Maïmouna TRAORE**, Cheffe de Division en charge des Commissions parlementaires au Conseil National de la Transition (CNT) ;
6. Monsieur **Ousmane DIABY**, Juriste Consultant, représentant du Conseil National de la Transition (CNT) ;
7. Monsieur **Pierre LAMAH**, Magistrat, Président de la Première Chambre civile, économique et administrative, représentant de l'Association des Magistrats ;
8. Maître **Pépé Antoine LAMAH**, Avocat, représentant de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
9. Monsieur **Lamine BAMBA**, représentant du Conseil National des Organisations de la Société civile (CNOSC) ;
10. Monsieur **Seydouba BANGOURA**, représentant de la Coalition Nationale des Organisations de la Société civile (CONASOC) ;



11. Monsieur **Lanfia Ibn Mohamed CONDE**, représentant de la Plateforme des Citoyens Unis pour le Développement (PCUD).

Article 2 : Conformément à l'article 14 de la Loi L/2025/012/CNT du 25 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du Référendum Constitutionnel en République de Guinée, les autres membres du Bureau de l'ONASUR (le Vice-président, le premier rapporteur, le second rapporteur et le trésorier) sont élus par leurs pairs et leur élection est entérinée par décret.

Article 3 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le 18 SEPT 2025



Général Mamadi DOUMBOUYA

